

LES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

ACCUEILLIR LE PUBLIC

CONCEPTEUR : AT66
DUREE : 2 JOURNEES

Forte d'une expertise opérationnelle – l'AT 66 lance son interface formation.
Dans une nécessité de répondre au cadre réglementaire et la prise en compte de l'ensemble des publics en situation de handicap et de vieillissement de la population, il est essentiel de connaître les différentes situations de handicap, les bonnes pratiques, de s'interroger sur son rapport au handicap et d'avoir les bons réflexes.
L'objectif final est de répondre à la réglementation en vigueur, pour mieux vivre ensemble afin de proposer une société plus inclusive.
Pour cela, nous vous proposons une formation de 2 jours sur la prise en compte des publics en situation de handicap dans votre profession.

Objectif(s) professionnel(s) et/ou compétences visées

- Permettre aux professionnels de répondre à la réglementation en vigueur
- Permettre aux professionnels d'identifier les personnes en situation de handicap
- Permettre aux professionnels d'adapter sa posture pour avoir un comportement adapté
- Permettre aux professionnels de connaître les acteurs et d'orienter vers les bons interlocuteurs.

Objectif(s) pédagogique(s)

- Appréhender la réglementation du 11 février 2005 sur l'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap en matière d'accueil du public
- Changer de regard sur le handicap et comprendre les enjeux sociétaux de l'adaptation de la société à tous
- Connaître les différents types de déficiences et leurs besoins, les aides techniques, outils, équipements, bonnes pratiques pour une intervention de qualité
- Définir un plan d'actions concret pour améliorer son accueil

Méthode(s) Pédagogique(s)

- Approche interactive et participative afin de rendre le stagiaire acteur de la formation, de permettre une appropriation des points clés de la formation et l'élaboration de bonnes pratiques contextualisée pour l'accueil des personnes en situation de handicap.
- Approche pédagogique des formations sur mesure afin de répondre au plus près aux problématiques des stagiaires et de fédérer l'équipe (en cas de plusieurs salarié.e.s d'une même entreprise) par la mise en commun dans le but de trouver des solutions pratiques personnalisées à son métier et sa structure
- Alternance de temps de présentation théorique (**méthode magistrale à 20%**), d'ateliers pratiques (**méthode active**) élaborés à partir des questions, remarques, échanges des stagiaires, faciliter l'intelligence collective (brainstorming, débat,...) et tendre vers des objectifs de **savoir être**. Alternance de supports de formation (vidéo, power point, brochures,...) pour assurer la dynamique et le rythme de la formation.
- Formation/Action par la mise en place d'atelier de mise en pratique, jeux de rôles, mises en situation, et l'identification de solution pratiques duplicables facilement par les stagiaires dans leur exercice professionnel.

Dispositif d'évaluation

- **Evaluation des acquis** : En amont : Questionnaire d'évaluation des besoins et des attentes. Durant la formation, une évaluation de l'atteinte des objectifs et des acquis est réalisée (ateliers, exercices, observation du formateur, QCM ...).
Une évaluation des acquis est également proposée par une « mesure du progrès » – évaluation / positionnement en début de formation, exercice identique en fin de formation et échanges sur les évolutions individuelles et collectives.
- **Evaluation de l'action de formation** : Une évaluation à chaud est conduite pour mesurer le niveau de satisfaction des participants.
- **Evaluation-Bilan** : Questionnaire d'évaluation en ligne du stagiaire en fin de formation

Validation : Attestation individuelle de formation.

**Programme personnalisable en fonction de la problématique de l'entreprise*

Contenu de la formation

1. Le handicap, la loi, les besoins spécifiques

Durée : 1 journée

Éléments de contenu

- La réglementation
- Qu'est-ce que le handicap ? définitions, représentations
- Les différentes situations de handicap (moteur, visuel, auditif, mental, psychique)

Objectif : Connaître le cadre réglementaire, les différentes situations de handicap et reconnaître les besoins

Modalités pédagogiques : Apports théoriques animés, brainstorming, carte mentale, témoignage usager, mises en situation

2. L'accessibilité d'un établissement recevant du public, d'un logement

Durée : 1 journée

Éléments de contenu

- L'accessibilité, l'adaptation, qu'est-ce que c'est ?
- Les outils, aides techniques et bonnes pratiques
- Travailler en réseau, connaître les acteurs

Objectif : Connaître les aides techniques, outils, équipements, bonnes pratiques pour une intervention de qualité Connaître les acteurs locaux

Définir un plan d'actions concret pour améliorer son accueil

Modalités pédagogiques : Apports théoriques animés, atelier de création d'un plan d'action individuel pour améliorer l'intervention du service ou de l'entreprise.

Organisation de la formation

- **Effectif** : Min.7 personnes – Max. 12 personnes
- **Public** : Professionnels d'établissement recevant du public
- **Pré requis**
 - **Prérequis apprenants** : Aucun
 - **Prérequis techniques et organisationnels** : Aucun
- **Modalités de sélection des apprenants** : Les participants à la formation sont sélectionnés par le commanditaire de l'action.
- **Intervenant(s)** : **Expert.e/formateur.trice de l'AT66**
- **Durée** : 2 jours (14 heures)
- **Dates** : **A DEFINIR**
- **Lieu** : Locaux de l'AT66 – Perpignan ou locaux de l'établissement

Convention de formation

Dès l'accord pour la mise en œuvre de la formation, une convention de formation sera signée.